



SUD est là !
SUD CPAM RED
JUILLET 2017

VOUS DEFENDRE, VOUS INFORMER, VOUS CONSEILLER.

AU SOMMAIRE :

Edito

par les élus SUD

Un nouveau président de la République a été élu avec dans la foulée une Assemblée Nationale à sa botte. Derrière la belle image de jeunesse et de renouvellement de la vie politique (déjà ébranlée par les affaires en tout genre : Ferrand, Bayrou...), M. Macron veut diriger le pays comme on gère une entreprise.

Derrière le « ni-gauche ni-droite », c'est une politique anti-sociale qui se prépare et les premières annonces ne sont pas réjouissantes avec des coupes budgétaires en tout genre ; une réforme du Code du Travail encore plus favorable au patronat que la loi El Khomri, qui sera adoptée sans débat par un système d'ordonnances. De plus, la généralisation du « CDI de projet » sera symbole d'une nouvelle précarisation des salariés puisque les employeurs pourront aisément licencier une fois les missions effectuées ; et accomplissant ainsi le rêve du Medef qui est la suppression pure et simple du CDI.

D'autres mesures menacent les salariés : mise en place de Délégations Uniques du Personnel pour remplacer CE – DP – CHSCT avec moins de temps et de droits pour faire le même travail, réduction

de la portée du Code du Travail et des accords de branches, référendum à l'initiative de l'employeur, facilité du licenciement économique, réduction des indemnités prud'homales. La concertation lancée par le gouvernement est verouillée.

La réforme du Code du Travail sera donc à rejeter en bloc. Il nous faut tous ensemble préparer la résistance dès la rentrée de Septembre. Et, sans être pessimistes, il est à parier que ce ne sera pas la seule attaque du gouvernement Macron, d'autres suivront (retraites par point par exemple, économies sur la Sécu...).

Votre troisième numéro de *SUD est là !* vous présente le calendrier de transferts des activités de notre CPAM dans le cadre du TRAM et du rapprochement départemental, un article sur M. Macron et la Sécurité Sociale (eh oui, encore lui il est partout !!) ainsi qu'une analyse des discriminations au travail, puis des infos sur votre section SUD.

Toute l'équipe de votre section SUD vous souhaite une bonne lecture, de bonnes vacances et vous donne rendez-vous à la rentrée pour défendre nos acquis sociaux !!!

Les élus SUD

TRAM, rapprochement :

Analyse et calendrier des transferts d'activités.

Page 2

Que nous réserve M. Macron ?

Les projets du gouvernement pour la Sécu.

Page 3

Votre Section SUD :

Pouquoi se syndiquer ? Explications.

Page 4

**LOI
 TRAVAIL 2
 ORDONNANCES
 OU PAS
 ON N'EN
 VEUT PAS !!!**

Solidaires

TRAM et rapprochement : Nous sommes toujours contre !

par les élus SUD

Depuis l'annonce du rapprochement avec la CPAM du Havre il y a maintenant un an, SUD, avec les autres syndicats, s'est mobilisé pour défendre les conditions de travail des salariés.

Une vigilance de tous les instants :

Même si nous n'avons pas pu empêcher le rapprochement, l'action collective des élus CHSCT, CE, DP a permis de limiter les dégâts. Par notre action, avec l'appui de l'expertise CHSCT et des collègues, nous avons obligé la Direction à revoir sa copie et à améliorer son projet. Plus d'informations ont été données, une attention plus poussée a été portée pour les reconversions, la formation dans les nouveaux postes... La question de la santé au travail a été mise sur la table. A noter également que le partage des activités PE AS a été abandonné.

Malgré l'optimisme de la Direction qui considère que tout va bien se passer, que le rapprochement est positif pour tout le monde, nous savons que la mise en place va être compliquée. Les conditions de travail vont être difficiles, les organisations du travail vont parfois être mal ficelées. Il suffit de regarder la situation dans de nombreux services où le solde est important et va peser sur les collègues pendant au moins tout l'été. Et sans parler de la pression qui va être mise pour en faire toujours plus !

Le transfert des activités TRAM est en voie d'achèvement ; les rentes AT sont maintenant toutes

sur Dieppe et le transfert de l'activité RCT devrait se terminer en septembre. Ce sera un grand soulagement pour les collègues qui subissent des conditions de travail dégradées depuis début 2017.

Là encore, l'action des élus a été déterminante pour que les propositions de postes pour la reconversion soient plus variées que ce qui était initialement prévu.

Que ce soit sur TRAM ou sur le rapprochement avec Le Havre, il reste beaucoup à faire. Nous serons très attentifs sur la suite : Suivi des reconversions et des formations qui vont avec. Les nouvelles organisations du travail.

Les conditions de travail et la charge pesant sur chacun.

Pour être plus efficaces, nous avons besoin que vous fassiez remonter ce qui se passe dans vos services.



Rappel du calendrier :

19 juin 2017 :

- Transporteurs sanitaires/taxis vers la CPAM du Havre.
- Cliniques et établissements médicaux-sociaux vers Rouen.

18 septembre 2017 :

- Labos vers Le Havre.
- Pharmaciens et fournisseurs vers Rouen et Eu.

19 septembre 2017 :

- Fin du transfert du RCT vers Caen.

2 octobre 2017 :

- Dentistes vers Le Havre.
- Médecins vers Rouen.

30 novembre 2017 :

- Infirmiers vers Le Havre.
- Autres auxiliaires médicaux vers Rouen.

6 novembre 2017 :

- PE AT vers Dieppe.

30 novembre 2017 :

- Matérialité MP vers Le Havre.
- Matérialité AT vers Dieppe.

Pas de date fixée pour l'AME.

M. Macron et la Sécu.

par les élus SUD

Le nouveau Président dit ne pas vouloir modifier le système en profondeur. Doit-on le croire ?

L'art de la contradiction :

Il existe pourtant de fortes contradictions : il souhaite refuser les remboursements, améliorer certains remboursements (optique, dentaire, prothèses auditives), lutter contre les déserts médicaux, ne pas diminuer les effectifs de la fonction publique hospitalière tout en continuant à faire des économies (25 Mds sur la sphère sociale dont 15 Mds sur l'Assurance Maladie et un ONDAM à 2,3% pour les 5 années de son quinquennat).

Les soins « utiles » ne seront pas déremboursés. Mais qu'est-ce qu'un soin « utile » ou un soin « inutile » ? Ce sera la Haute Autorité de Santé qui le dira. On ne peut être qu'inquiet car la HAS a souvent une vision comptable et restrictive de la santé.

Le rôle des complémentaires serait renforcé. Elles prendraient en charge l'amélioration du remboursement de l'optique, du dentaire, des prothèses auditives mais sans augmentation des cotisations selon M. Macron ! La transparence et la concurrence empêcheraient ces augmentations : on a du mal à y croire !

Les cotisations maladie et chômage seront supprimées (-3,12%) et remplacées par une augmentation de 1,7% de la CSG. La CSG réduite (qui concerne 40% des retraités gagnants moins de 1200 euros mensuels) ne serait pas augmentée ; il reste donc 60% de retraités soumis à cette

augmentation. Y-a-t-il 60% de retraités riches ? On peut en douter.

De plus, la cotisation est un élément fondamental de notre système de Sécurité Sociale. Cette nouvelle suppression est un élément supplémentaire dans la remise en cause de notre système de protection sociale solidaire créé par les organisations issues de la Résistance. C'est un pas de plus vers la prise en main complète de la Sécu par l'Etat.

Le régime étudiant serait intégré au régime général avec une intégration du personnel « en fonction des besoins », ce qui signifie que tous les salariés des mutuelles étudiantes ne seraient pas embauchés !

Les Conventions d'Objectifs et de Gestion ne sont pas remises en cause signifiant baisse des effectifs, économies de gestion, et conditions de travail et qualité de service rendu à l'assuré dégradées. Logique puisque M. Revel, le Directeur Général de la CNAMTS est un proche, devrions-nous dire un complice, de M. Macron. Ils sont tous les deux passés par l'ENA, ont été ensemble à l'Elysée, et M. Macron voulait que M. Revel soit le Directeur de cabinet du Premier Ministre !

Ce programme, qui peut apparaître « soft » (moins violent que celui de Fillon) reste dans la logique engagée depuis des années. Les moyens pour la Sécu comme pour les hôpitaux restent insuffisants, l'emprise de l'Etat est de plus en plus importante, les complémentaires continuent de se renforcer et restent prêtes à se substituer à notre Sécurité Sociale

solidaire. Il nous faudra rester vigilant, que nous soyons assurés sociaux ou personnel de l'Assurance Maladie, pour défendre un système qui appartient aux seuls assurés sociaux.

L'entourage du Président :

C'est la Ministre de la santé, Mme Buzyn qui a la tutelle de la Sécurité Sociale, tutelle partagée pour les questions de budget avec M. Darmanin, ministre de droite (LR) proche de Sarkozy !

Mme Buzyn est l'ancienne présidente de la Haute Autorité de Santé. Son Directeur de Cabinet, M. De Margerie a été Directeur du groupe de protection sociale paritaire Humanis (assurances santé, prévoyance, retraites complémentaires). C'est une première d'avoir un assureur à un tel poste. Cela confirme l'orientation de M. Macron qui veut renforcer le pouvoir des complémentaires santé.

Le Premier Ministre a quant à lui choisi de s'entourer de personnalités proches de la droite, logique puisqu'il est issu des « Républicains ». Son Directeur-Adjoint de cabinet est Thomas Fatome ; celui-ci était Directeur de la Sécurité Sociale au Ministère et à ce titre recevait les organisations syndicales de la Sécu pour leur dire qu'il n'y avait rien à négocier ni postes ni augmentation de salaire ! Son conseiller Protection Sociale est M. Von Lennep qui a fait un passage à la CNAMTS mais a surtout grenouillé dans les cabinets ministériels sous Sarkozy.

Avec une telle brochette, on peut être assuré que les intérêts des salariés et des assurés ne seront pas les préoccupations principales du gouvernement en matière de protection sociale.

Votre section SUD

par les élus SUD

Les politiques et le patronat s'amuse à dire que les syndicats sont inutiles, désuets, ringards... ils cherchent à réduire leur poids ou à privilégier les syndicats à leur botte. Cette attitude est la preuve que les syndicats sont les seuls à pouvoir exercer un contre-pouvoir, à agir contre la société libérale.

Face à l'individualisme et à l'égoïsme cultivés par le système, le syndicat apporte une réponse collective, propose d'agir pour la liberté, les droits, le social.

Pourquoi se syndiquer ?

Le rôle du syndicat est important : il est un contrepoids au pouvoir de la Direction, un outil au service des salariés.

Il défend les revendications collectives et individuelles des agents, employés et cadres.

Il peut conseiller, aider, accompagner les collègues. Le syndicat est fort s'il a des adhérents nombreux. Les élus en sont les porte-paroles.

Préparer l'avenir :

En mars 2018, de nouvelles élections CE/DP sont prévues.

C'est l'occasion de renouveler les élus (certains des élus actuels sont partis ou vont partir en retraite) et de se lancer pour devenir élu SUD.

Pour être élu SUD, il faut adhérer, participer à la vie de la section syndicale. Vous pouvez participer aux réunions d'adhérents, participer à la prise de décision.

Si vous pensez ne pas avoir suffisamment de connaissance, ce

n'est pas un problème car le syndicat SUD propose des formations pour ses adhérents et élus.

De plus l'action des élus se fait collectivement.

Ensemble, nous sommes plus forts. Ne restez pas seuls.

N'hésitez plus, adhérez à SUD !!!

Contacts de votre section SUD CPAM RED :

- blog SUD (sur Intranet, rubrique sites utiles).

- email : sud@ce-cpamred.com

- Délégués Syndicaux :
Bastien Bisson 6301
Alain Caillot 5217

- Représentant Syndical CE :
Raphaële Langlois 2216

Bulletin à remettre à un délégué SUD

Bulletin d'adhésion à
SUD PROTECTION SOCIALE

HAUTE NORMANDIE

Section CPAM RED

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

SITE :

SERVICE :

SIGNATURE :

Rédaction : les élus SUD

Exemplaire Gratuit : Ne pas jeter sur la voie publique

